

JUILLET 2022

Mairie de Vernon
2 Rue du château
86340 Vernon
05 49 42 61 53

Mail :

contact@vernon86.fr

Site Internet :

vernon86.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi 9h-12h et
15h-17h
Mardi 9h-12h
Mercredi 9h-12h
Jeudi 9h-12h
Vendredi 9h-12h et
15h-17h

AGENDA

-05/08/2022: Concert
Festi' Vallées

-25/08/2022:
Passage du tour
Poitou-Charentes

-10/09/2022:
Concert Organisé par
la Table de Vernon

Et

Concours de pétanque
US Vernon

EDITO DU MAIRE

Décidemment, l'actualité ne nous laisse pas beaucoup de répit...

A peine sommes-nous sortis du COVID, du moins le pensions nous il y a de cela encore quelques jours, que toute notre attention est requise par l'agression Russe en Ukraine. Cette invasion n'est pas sans rappeler les heures sombres de notre propre histoire. Le conseil municipal a d'ailleurs tenu à exprimer son soutien et sa solidarité envers le peuple Ukrainien. La solidarité s'est organisée aussi à Vernon, certains d'entre vous se sont mobilisés pour accueillir des familles Ukrainiennes, auxquelles nous souhaitons la bienvenue sur notre territoire.

Cette guerre aura aussi des répercussions économiques sur l'alimentaire, les énergies, les matériaux... Le projet de rénovation de la mairie, débuté en janvier continue. Il permettra à terme, de bénéficier d'un bâtiment moins énergivore donc plus économique. Les travaux se poursuivront jusqu'en fin d'année, date prévue de la réinstallation du secrétariat dans la mairie.

Mais les beaux jours sont bien là avec leur lot d'animations et de découvertes... la mise en service du bassin d'apprentissage à la natation pour les enfants de l'école. Le 9 juillet, date choisie cette année pour célébrer la fête nationale. « Festi'vallées », nous accueillerons le 5 août le groupe « Les épines de Mymi Rose », la 36^{ème} édition du Tour Poitou Charentes, le 25 août. Le tour traversera la commune en matinée pour sa 3^{ème} étape et l'après-midi un contre la montre se disputera à Vivonne.

Vernon s'anime au gré des évènements, évolue, se modernise au gré des projets, un seul mot d'ordre, que chacun s'y sente bien.

Je vous souhaite à tous un très bel été.

Bertrand HERAULT

TRAVAUX REALISES / EN COURS

LA MAIRIE FAIT PEAU NEUVE

Le temps des travaux, la mairie est transférée à la Maison pour Tous de Chiré-les-Bois .

L'ancien secrétariat deviendra le local archives.

L'ancienne salle de conseil sera transformée en bureaux.

La salle de conseil prendra de la hauteur et sera à l'étage.

Les travaux devraient se terminer fin 2022.



TRAVAUX REALISES / EN COURS

UN BASSIN D'APPRENTISSAGE POUR LES ENFANTS

Un bassin d'apprentissage à la natation est né à Vernon. Il est réservé aux enfants de l'école. Le premier cours pour les enfants a eu lieu le Mercredi 15 juin

Dans le but de répondre aux besoins des programmes scolaires, les enfants vont pouvoir apprendre à nager, accompagnés de maîtres nageurs et de l'équipe enseignante;



Le Bassin de 10m x 5m



Les vestiaires et douches

RAFRAICHISSEMENT DES MURS DE L'ECOLE

Le conseil municipal a lancé des travaux de rafraîchissement des murs de l'école de Vernon. Les murs ont été repeints en blanc pendant les vacances de février.

AVANT



APRES



Projet éolien de la Croix Bertault Avancement du projet

Les travaux de raccordement (de Mignaloux à la Croix Bertault) devraient débuter le 15 juillet 2022.

Le chantier du parc éolien devrait suivre à partir du 22 août 2022.



BUDGET COMMUNAL

INFORMATIONS FINANCIERES COMMUNALES

Pour le budget d'investissement 2021, citons les principaux travaux réalisés en investissement :

- le réaménagement de la Maison Pour Tous de Chiré-les-Bois : coût total des travaux 198 520.00 € HT (coût réel 85 273.00 € HT, déduction faite de 113 247.00 € de subventions obtenues sur ce projet)
- Rénovation de la petite maison du bourg, derrière l'ancien salon de coiffure, 2bis rue du trésor. Ce projet a permis de réhabiliter un local inoccupé depuis fort longtemps et d'accueillir un nouveau foyer. Le montant des travaux s'est élevé à 89 542.04 € HT, minorés d'une subvention de 22 900 € du Département. Les revenus issus de la location s'élèvent à 4 800.00 € par an.
- Entretien de la voirie, la commune a financé à hauteur de 14 747 € de travaux d'entretien et petit matériel, sans compter les travaux financés par la communauté de communes pour un montant de 49 852.00 € HT.

Fiscalité : L'augmentation des taux votés par la Communauté de Communes des Vallées du Clain de + 5 %, la réforme de la valeur locative cadastrale et compte-tenu de la conjoncture économique, la commune a fait le choix de maintenir les taux au même niveau que sur l'exercice précédent.

FISCALITE 2022	→	TAXE FONCIERE NON BATI 44.56 %	} Produit fiscal attendu 265 937 €
	→	TAXE FONCIER BATI 34.80%	

L'année 2022 marque la suppression totale de la taxe d'habitation sur les résidences principales, qui ne s'applique pas sur les résidences secondaires.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2022

Le montant prévisionnel de la section de fonctionnement pour l'année 2022 s'élève à la somme de 996 165.23 €, y compris l'excédent reporté de 383 052.23 €.

100 € du budget de fonctionnement équivaut à ...

17 € Charges à caractère général, (eau, assainissement, énergie, école, matériel, bâtiments, assurances, etc...)

29 € Autres charges de gestion courante (indemnités élus, subventions aux associations, contingent incendie, secours social, etc...)

1 € Charges financières, amortissements, opérations d'ordres



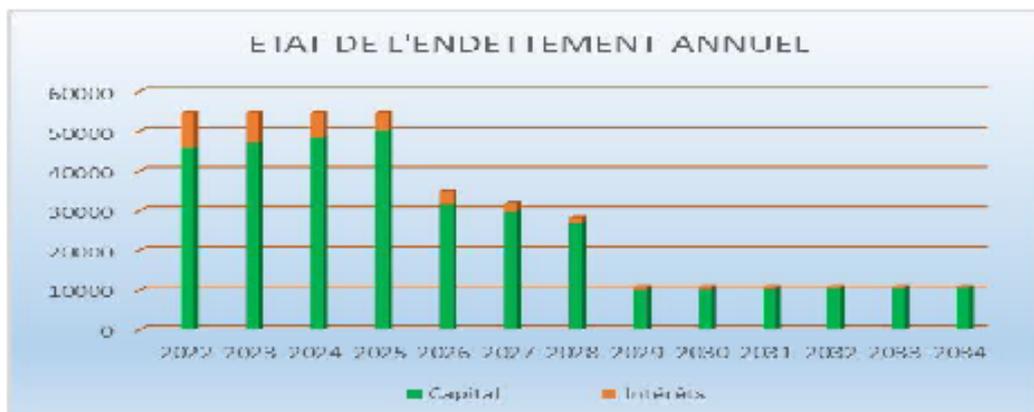
31 € Charges de personnels et frais assimilés

22 € Virement à la section d'investissement

BUDGET COMMUNAL

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2022

Le montant prévisionnel de la section d'investissement, s'élève à 723 059.60 €. L'endettement annuel est stable, 45 723.36 € de remboursement du capital et 8 951.36 d'intérêts. Les fonds propres de la commune, les subventions de l'état et/ou du département permettent de ne pas recourir à l'emprunt pour financer nos travaux, tout en s'assurant une trésorerie confortable.



Opérations d'investissement budget 2022	VOIRIE	15 000 €
	ACQUISITIONS MATERIELS DIVERS	28 599 €
	FRAIS DE VIABILISATION ZONE AU1.1	15 000 €
	REPARATIONS BATIMENTS COMMUNAUX	10 000 €
	RESERVE FONCIERE	5 000 €
	TRAVAUX ECOLE (peinture, ombrières photovoltaïques, bassin mobile)	135 000 €
	RENOVATION DE LA MAIRIE	420 000 €

Recettes d'investissement budget 2022	SUBVENTIONS DE L'ETAT	267 320.00
	SUBVENTIONS DU DEPARTEMENT	81 300.00
	FONDS DE CONCOURS COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DU CLAIN	50 000 €
	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	192 083.79
	FCTVA – TAXE D'AMENAGEMENT	60 935.60
	VENTE GRANGE COMMUNALE	25 000.00
	AMORTISSEMENTS	4 454.00

ACTIONS MUNICIPALES

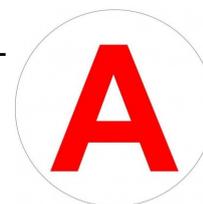
AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

Pour favoriser l'accès des jeunes au permis de conduire, la commune a mis en place une aide financière forfaitaire de 300 €.

Cette aide s'adresse aux jeunes de 15 à 25 ans, domiciliés sur notre commune depuis plus d'un an.

Pour en faire la demande, un dossier est à déposer en mairie.

Une convention entre l'organisme formateur choisi et la mairie sera rédigée au nom du bénéficiaire.



MISSION ARGENT DE POCHE 2022

Comme l'année passée, les agents de la commune accueilleront des jeunes de 16 à 18 ans de Vernon du 18 juillet au 19 août pour des « missions argent de poche ».

Chacun sera accueilli pendant 3 semaines et pourra découvrir la commune autrement, en exerçant quelques petits travaux pour la collectivité. Ils seront guidés et accompagnés par nos agents administratifs et techniques.

En contrepartie, ils recevront un peu d'argent de poche!



PROGRAMME VOIRIE 2022

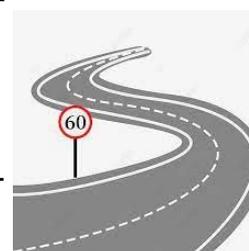
L'enveloppe financière affectée au programme voirie par la communauté de communes des Vallées du Clain, pour Vernon s'élève à 46 147.09 €.

Avec cette somme nous avons décidé de faire les travaux suivants :

- Impasse Léo Ferré : reprise de la chaussée, ancrage le long du caniveau,
- Rue du Prieuré : reprise de la chaussée sur 615 ml depuis la fin des enrobés existants en direction de Chiré-les-Bois,
- Bois Boursault : reprofilage + enduit bi-couche sur accès exploitation agricole,
- Carrefour Chiré/Gençay : traitement en PROFILOVIA depuis carrefour RD jusqu'au raccord sur enrobés existants (environ 90 ml),
- Parking cimetière de Vernon : reprise de la dégradation, enlèvement du raboutage, réglage en GNT + enduit bicouche.

Le montant total des travaux exécutés s'élève à 52 135.84 €, dépassement de l'enveloppe initiale de 5 988.75 €, lié à la révision des tarifs par l'entreprise au printemps.

Cette somme sera retenue sur l'enveloppe 2023.



ACTIONS MUNICIPALES

MOTION DE SOUTIEN A L'UKRAINE

« Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Vernon du réunion du 31 mars 2022 -
Motion de soutien à l'Ukraine et aux familles accueillantes

Depuis le 24 février 2022, l'Ukraine, pays souverain et démocratique, subit une opération militaire des forces armées Russes.

Depuis cette date, les combats s'intensifient, le peuple Ukrainien résiste et les populations civiles sont aujourd'hui les principales victimes de ce conflit.

Par ces agissements la Russie bafoue le droit international, ces attaques constituent une grave menace pour la paix et la démocratie pour toute l'Europe :

Face à cette situation, le conseil municipal:

- exprime son soutien et toute sa solidarité envers le peuple ukrainien;
- condamne tous les actes de violence et de violation du droit international ».



SERVICES

LA BIBLIOTHEQUE

Les bénévoles vous ouvrent les portes :

Le Vendredi de 16h à 18h

Le Samedi de 10h à 12h



Elle est ouverte à tous les lecteurs et toutes les lectrices

Venez vous inscrire gratuitement pour avoir accès à plus de 500 ouvrages (Albums, BD, documentaires, romans) ainsi qu'à la bibliothèque numérique via le site lireenvienne.fr



Le tri... oui, Les dépôts sauvages... non !

Exemple de déchets ramassés par nos agents entre Vernon et Le Mineret



Les dépôts de déchets dits « sauvages » dégradent les conditions de travail de nos agents et notre cadre de vie.

Notre territoire ne mérite pas ça!

Les abords des points d'apports volontaires, les bois et forêts ou encore dernièrement, le stade, sont trop régulièrement pollués de déchets en tous genres (peinture, mobilier, gravats, seaux de mayonnaise... etc...).

Pour être recyclés, ils doivent être apportés en déchèteries.

Le non-respect de ces règles expose les fautifs à des contraventions de 1ère classe d'un montant pouvant aller jusqu'à 1 500 € pour un dépôt sauvage.

Pour vos encombrants, il y a la déchèterie....

La propreté est l'affaire de tous. Soyez citoyen, respectez les consignes de tri !

LA DECHETTERIE DE VERNON

Horaires d'ouverture

Mardi 9h- 12h 14-17h été/18h hiver*

Samedi 9h-12h 14-17h été/18h hiver*

été = 01/04 au 30/09 ;

hiver = 01/10 au 31/03



DEMARCHES

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour s'inscrire il faut être majeur et jouir de ses droits civiques. Les jeunes qui atteignent 18 ans sont inscrits automatiquement sur les listes électorales s'ils ont fait la démarche de recensement citoyen à partir de 16 ans.

Où s'inscrire : dans la commune de votre domicile ou celle où vous êtes soumis aux impôts locaux depuis au moins 2 ans

Quand s'inscrire : toute l'année, toutefois lors d'une année d'élections, faire la démarche au plus tard le 6ème vendredi qui précède le 1er tour (ex: élections présidentielles de 2022: date limite d'inscription 4 mars 2022)

Comment s'inscrire : en ligne sur "service-public.fr", à la mairie de votre domicile ou par courrier

Documents à présenter : justificatif d'identité et du domicile

Vote par procuration : en ligne sur "service-public.fr - Maprocuration ", au commissariat ou à la gendarmerie de votre secteur.

Depuis le 1er janvier 2022, un électeur peut donner procuration à un autre électeur d'une autre commune, toutefois le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau du mandant pour voter à sa place.

LE RECENSEMENT C'EST A 16 ANS ET C'EST OBLIGATOIRE...



Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. **S'est-il fait recenser ?**
A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant : **le recensement est obligatoire.**

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour pouvoir être convoqué à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ***.
Pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 – Créez votre compte sur www.service-public.fr
- 2 – Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 3 – Munissez vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 4 – Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national », ou dans la zone « rechercher » tapez « recensement ».
- 5 – Suivez les instructions.

A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

* Obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'état.



**L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !**

- J'ai entre 16 et 25 ans
- Je m'inscris en quelques clics
- Je m'informe de A à Z



MON ESPACE PERSONNALISÉ DIRECTEMENT SUR MON SMARTPHONE GRÂCE AU QR CODE.



- 1/ JE TÉLÉCHARGE UNE APPLICATION LECTEUR DE QR CODE SUR MON SMARTPHONE.
- 2/ JE SCANNE CE QR CODE AVEC MA NOUVELLE APPLICATION.
- 3/ JE SURFE SUR LE SITE GRÂCE À MON SMARTPHONE ET JE PROFITE IMMÉDIATEMENT DES SERVICES DU NOUVEAU SITE.

Prévoir un délai de 5 mois entre le recensement et la création du compte.

DEMARCHES

INSCRIPTIONS TRANSPORTS SCOLAIRES 2022 2023

Votre enfant va utiliser le transport scolaire pour Vernon/Gizay ou pour aller au collège ou au lycée durant l'année scolaire prochaine



Rendez-vous sur [Transports.nouvelle-aquitaine.fr](https://www.transports.nouvelle-aquitaine.fr)

« 1ere demande » ou « renouvellement »

A effectuer avant le 20/07/2022.

Passée cette date, 15 € de frais de dossier supplémentaire vous seront facturés.

ET / OU

Votre enfant va utiliser le mini-bus de Vernon (uniquement pour les habitants de Vernon)

Il devra impérativement être inscrit sur les tournées communales.



Renseignements auprès de la mairie de Vernon

FAITES VOS DÉMARCHES D'URBANISME EN LIGNE

Déposez votre
demande en ligne
<https://ads.at86.fr>

Depuis le 1er janvier 2022, les particuliers et les professionnels peuvent faire leurs démarches d'urbanisme en ligne



PERMIS DE CONSTRUIRE | PERMIS D'AMÉNAGER | PERMIS DE DÉMOLIR | DÉCLARATIONS PRÉALABLES | CERTIFICATS D'URBANISME



SIMPLE

Je dépose ma demande en ligne, avec les mêmes garanties de réception



UTILE

Je n'ai plus besoin de me déplacer aux horaires d'ouverture de la mairie



ECONOMIQUE

vous réaliserez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps



ACCESSIBLE

Le portail reste ouvert 24h/24 7 jours / 7



PRATIQUE

Suivre son instruction en temps réel, et de consulter l'ensemble de ses demandes archivées



SÉCURISÉ

Compte personnel et confidentiel

INFORMATIONS / SERVICES

Les déjections canines dégradent notre cadre de vie et déprécient les conditions de travail de nos agents techniques.

Déjections canines :

Ce n'est pas à eux de "ramasser" !



Préservez nos espaces de vie, ramassons! Merci



Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder, immédiatement et par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal. Ces excréments sont interdits sur les routes et chemins, les trottoirs, les espaces verts et les espaces des jeux pour enfants publics, et ce par mesure d'hygiène.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (Article R632 - I du Code pénal).

Pour y remédier, des poubelles de propreté canine vont être installées dans différents endroits de la commune.

Les propriétaires pourront alors ramasser et jeter les déjections de leurs animaux facilement et efficacement!

INFORMATIONS / SERVICES

NOTRE ECOLE

Notre école fait parti du RPI (Regroupement pédagogique Intercommunal) avec l'école de Gizay

Nous avons accueilli pour 2021/2022, 75 élèves répartis de la Petite Section au CEI.

Pour l'année 2022 / 2023, les prévisions sont de 71 enfants.

Cette année, nous avons créé un jardin musical avec les structures de bambous et un jardin coloré avec les peintures végétales. L'association Minute Papillon nous a guidé dans le choix de semis de plantes cultivables et récoltables en temps scolaire (fleurs comestibles, herbes aromatiques, courges..). Nous avons sollicité les parents pour le don de graines et godets et ensuite planté les jeunes plants. Le jeudi 9 juin a eu lieu une journée banalisée pour toute l'école en appui de l'association : ateliers cuisine et boissons apéritives à base d'herbes, fleurs et légumes récoltés dans le jardin. A l'issue de la journée, une inauguration du jardin (jardin arc-en-ciel soumis au vote des enfants) et du poulailler (Grisette et Princesse entre autres) a eu lieu avec les parents, les habitants et les élus jusque tard dans la soirée. Un grand merci aux agents du NAP pour la décoration et aux parents pour leur contribution. Ce jardin et ce poulailler sont à visée de partage dans l'école et dans la commune de Vernon.

L'équipe enseignante de Vernon



LOCATIONS

Salle socioculturelle : (location réservée aux habitants de Vernon)

Petite salle sans cuisine 50 € (80 € en hiver) Hiver: du 01/10 au 30/04

Toute la salle 150 € (240 € en hiver)

Location brève 50€ Location formation : 20 € ½ journée et 30€ la journée

Maison Pour Tous Chiré les Bois : (indisponible pendant les travaux de réaménagement de la mairie)

Commune 150€ (200€ en hiver)

Hors Commune 200€ (250€ en hiver)

½ journée pour formation : 15€ 1 journée pour formation : 20€

Tivoli pliant (4 x 3m) : 20€ + 300€ de caution

Lot de 4 chaises (ou 2 bancs) + 1 table : 3€

Photocopies

A4 Recto: 20 cts Recto Verso: 25cts

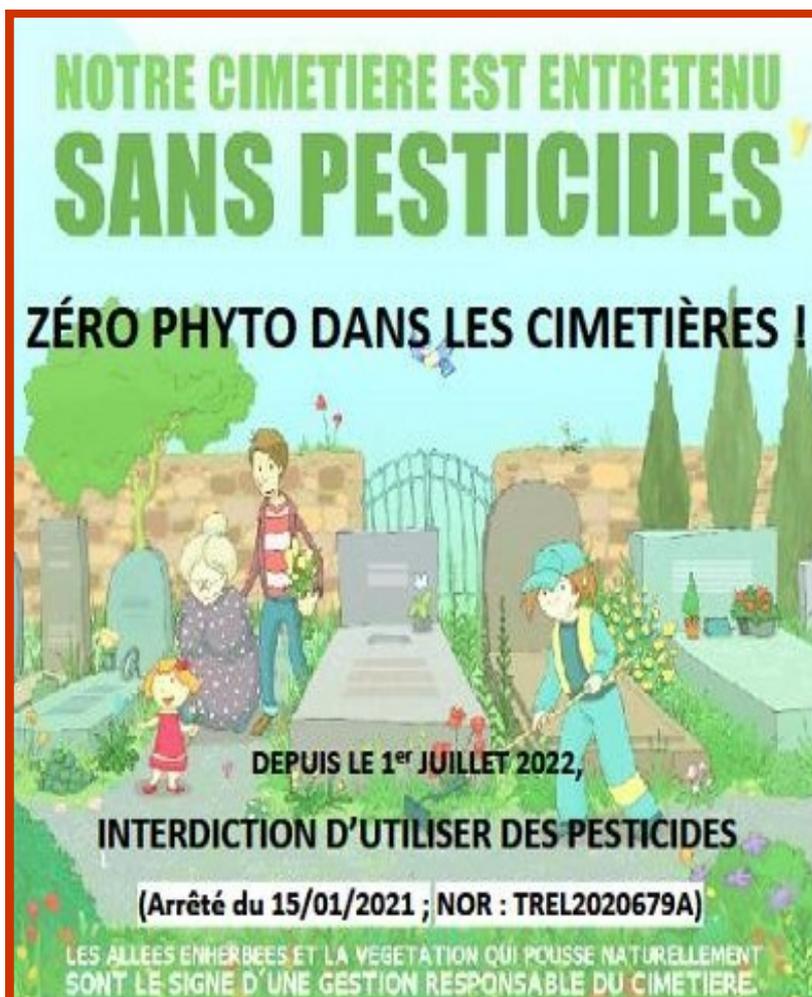
A3 Recto: 40 cts Recto Verso: 45cts

INFORMATIONS DIVERSES

CONSEIL MUNICIPAL... REFORME DE LA GES- TION DES ACTES DES ASSEMBLEES

A compter du 1^{er} juillet 2022, les règles relatives à la gestion des actes et du conseil municipal évoluent. La dématérialisation devient la règle pour garantir leur authenticité et assurer leur mise à disposition du public de manière permanente et gratuite.

Le compte-rendu de séance est supprimé, le procès-verbal est publié sous forme électronique. La liste des délibérations examinées par le conseil sera affichée.



BRULER DES DECHETS VERTS A L'AIR LIBRE EST INTERDIT!

Le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit en toute période et en tout point du territoire. (arrêté préfectoral 2017-SIDPC-014 du 24 mai 2017)

Il est possible d'utiliser ces déchets en paillage, en compost individuel, ou encore de les déposer en déchèterie, en respectant les règles mises en place par la Communauté de Communes.

Par contre, **il est interdit** de les brûler à l'air libre ou avec un incinérateur de jardin. Par ailleurs, vendre ou prêter un incinérateur de jardin est interdit.

Brûler des *déchets verts*, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment).

Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.

La personne qui brûle des déchets verts peut avoir à payer une amende de 450 €.

Mieux vaut se rendre en déchèterie !



BRUITS de voisinage



Respect et tolérance, apprenons à bien vivre ensemble.



Si par sa durée, sa répétition, son intensité vous êtes gêné par un bruit de voisinage, tentez la solution amiable :

- Ne répondez pas au bruit par le bruit, envenimer la situation ne sert à rien.
- Contactez le fauteur de bruit pour lui expliquer calmement et avec courtoisie votre gêne.
- Invitez-le à venir se rendre compte, par lui-même, des troubles qu'il cause.

Si la situation ne s'améliore pas, des réglementations existent :

- Code de la santé publique
- Code général des collectivités territoriales
- Code pénal
- Arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage du 19 juin 2007
- Décret relatif aux lieux musicaux

Adresses utiles

Pour une plainte

- > De nuit : la police ou la gendarmerie
- > De jour : la mairie de votre commune

Pour une information

- > **DDASS**
Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales service Santé Environnement
05 49 44 83 71
Avenue de Northampton
BP 562 - 86021 POITIERS cedex
- > **CIDB**
Centre d'Information et de Documentation sur le Bruit
12-14, rue Jules Bourdais
75017 PARIS
01 47 64 64 64
www.infobruit.org
- > **Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables**
www.ecologie.gouv.fr/~bruit
- > **Ministère de la Santé de la Jeunesse et des Sports**
www.sante.gouv.fr (thème bruit)



Bricolage - Jardinage

L'utilisation d'appareils ou d'outils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage est réglementée.

Leur utilisation est autorisée* :

- > du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00,
- > les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00,
- > les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

* Arrêté préfectoral de la Vienne du 19 juin 2007 (sauf dispositions locales plus restrictives).



C'est votre anniversaire... vous déménagez : Pensez à prévenir vos voisins



Un bruit vous gêne ?

Quelle que soit son origine

Voisinage :

- > Jardinage
- > Bricolage
- > Instruments de musique
- > Appareils bruyants
- > Animaux domestiques
- > Comportements bruyants

Chantiers de travaux publics ou privés

Activités (sauf installations classées) (une mesure sonométrique est alors nécessaire)⁽¹⁾

- > Commerce
- > Artisanat
- > Agriculture
- > Sport
- > Loisirs
- > Lieu musical

(1) Réalisée à la demande du Maire par la DDASS ou le SCSH

Privilégiez dans tous les cas une démarche amiable

INFORMATIONS DIVERSES

SECHERESSE 2021



Par arrêté préfectoral publié au Journal Officiel le 26 juillet 2022, la commune de Vernon n'a pas été reconnue à l'état de catastrophe naturelle pour l'année 2021.

Si vous constatez sur vos bâtiments, des fissures et /ou autres dégradations pouvant être dues à la sécheresse, n'hésitez pas à adresser dès à présent, et jusqu'au 16 décembre 2022, votre demande en mairie. Celle-ci permettra alors d'étayer le dossier « sécheresse 2022 » lors de notre prochaine déclaration.

CRISE SECHERESSE 2022

La Préfecture de la Vienne, en lien avec Eaux de Vienne et Grand Poitiers, a pris un arrêté réglementant temporairement les usages de l'eau réalisés à partir du réseau d'adduction d'eau potable dans tout le département de la Vienne. (Arrêté n°2022_DDT_SEB_730 en date du 18/07/2022)

**Les mesures de crise concernent les usages publics et privés,
à partir du réseau d'eau potable.**

eaux de Vienne
siveer

SÉCHERESSE
Le département de la Vienne
en crise

INTERDICTIONS :
en vigueur, à partir de prélèvements dans le réseau d'alimentation en eau potable

-  L'ARROSAGE DES PELOUSES, MASSIFS FLEURIS, ESPACES VERTS, TERRAINS DE SPORT ET TERRAINS DE GOLF
-  LE REMPLISSAGE DES PISCINES PRIVÉES
-  LE LAVAGE DES VÉHICULES À DOMICILE OU PAR DES PROFESSIONNELS
-  LE NETTOYAGE DES FAÇADES, TOITURES, TROTTOIRS ET AUTRES SURFACES IMPERMÉABILISÉES
-  ENTRE 11H ET 18H L'ARROSAGE DES JARDINS POTAGERS
-  PISCINES OUVERTES AU PUBLIC : REMPLISSAGE ET VIDANGE SOUMIS À AUTORISATION DE L'ARS

+ d'informations (exceptions, arrêté, ...) sur www.eauxdevienne.fr

Crédit : Flaticon

ASSOCIATIONS

APE DES ECOLES GIZAY-VERNON



Cette année, l'association des parents d'élèves des écoles de Gizay et Vernon a pu reprendre un fonctionnement normal après deux années compliquées par le covid. De nombreux projets ont vu le jour grâce à l'implication de tous.

Il y a eu différentes ventes qui ont rencontré un grand succès (1800l de jus de pommes pressés par l'APE en octobre, chocolats Alex Olivier à Noël, boules de Noël personnalisées, madeleines Bijou pour Pâques, tombola).

Nous avons également organisé des moments conviviaux pour le plaisir des enfants et des parents :

Une soirée nature à la rencontre du cerf en partenariat avec la fédération de chasse. (Comme chaque année, les CM2, ont assisté à un temps d'échange avec les chasseurs, puis après un repas offert par les chasseurs à la Table de Vernon, ils sont allés écouter le brame du cerf), une boum d'halloween, la venue du Père-Noël à l'école de Vernon avec distribution de chocolats offerts par la Mairie, un défilé festif pour le carnaval. Première participation à l'évènement mondial de la Grande



Lessive : les classes des deux écoles ont réalisé des œuvres et lors d'une journée banalisée, ils ont mis en place leur exposition à la cave à Juliette qui avait été magnifiquement mise en lumière par les cantonniers et ont cuisiné un buffet servi aux parents lors de l'inauguration. La journée a été un grand succès et on espère réitérer l'expérience l'année prochaine dans un nouveau lieu. La ferme Tiligolo

est venue faire une étape à Vernon pour un spectacle éducatif et ludique pour la fin de l'année scolaire. Chaque école a également pu bénéficier d'un spectacle de qualité. Cela a été possible grâce aux subventions du Conseil Département de la Vienne et du Crédit Agricole. Et pour finir l'année en beauté, nous avons organisé la kermesse des écoles le 25 juin. Malgré quelques caprices de la météo ce fût une belle journée. La chorale de l'école de Vernon puis chaque classe des deux écoles nous ont proposé une représentation. Les traditionnels jeux de kermesse ont suivi pour finir sur un verre offert par l'APE aux familles et à tous les partenaires.



Nous tenons à remercier chaleureusement les parents, les maîtresses, les agents périscolaires, les mairies et les cantonniers qui ont toujours répondu présents lorsque l'on avait besoin et sans qui tous ces projets n'auraient pas pu exister !

On se retrouve l'année prochaine dès septembre pour notre assemblée générale. N'hésitez pas à nous rejoindre pour apporter vos envies et vos idées !

ASSOCIATIONS

US VERNON



Clap de fin pour la saison 2021-2022 de l'Union Sportive Vernonaise.

Nous pouvons être fiers de nos joueurs qui ont réalisé une très

Pl	Equipe	Pts	Jo
1	BOURESSE	53	20
2	VALENCE EN P. COUHE	50	20
3	USSON-L ISLE 2	40	20
4	VERNON	37	20
5	PAYROUX-CHAR. MAUP. 2	37	20
6	BLANZAY	31	20
7	POITIERS BEAULIEU FC	26	20
8	ADRIERS/LE VIGEANT 2	11	20
9	QUEAUX-MOUSSAC	9	20
10	AVAILLES LIMOUZINE	9	20
11	SOMMIERES-ST ROMAIN 2	6	20
12	AC6 FOOT SUB/SAVIGNE 4	0	0

belle saison en terminant à la 4ème place du classement. Sur 20 matches de championnat, l'USV compte 12 victoires, 1 nul et 7 défaites. Elle se maintient en 5ème division.

Outre le côté sportif, nous pouvons également être fiers de nos petits bleus pour les valeurs qu'ils défendent chaque dimanche sur le terrain : partage, convivialité et bonne humeur. Bravo à eux !

Si vous souhaitez rejoindre notre club pour la prochaine saison, n'hésitez pas à venir essayer une séance d'entraînement.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter notre président Simon Lemonnier au : 0628631131.

Vous pouvez déjà noter la date de notre désormais célèbre concours de pétanque le **samedi 10 Septembre 2022.**

Nous communiquerons ultérieurement les détails de cet événement.

LE CHÂTEAU DE VERNON: SON PARC, SES COMMUNS

En 1677, Georges René de LA LANDE DU BREUIL fait modifier le bâtiment existant en maison seigneuriale.

La révolution Française met fin à la monarchie.

De 1761 à 1795, La famille FROTIER DE LA MESSELIÈRE,

Une des plus illustres familles du Poitou, occupera la maison seigneuriale.

En 1795, sa veuve vend le château à la famille de MAICHIN.

Charles de MAICHIN, lieutenant de l'armée du Roi, réside au château de Vernon.

C'est à cette occasion que naquit la race Anglo-Française de chien de vénerie.

Puis les familles GUIGNARD, BARNAUD, et PUISAIS se sont succédés en tant que propriétaires du château.

En 1999, monsieur Jean Pierre NYLIN, fait l'acquisition des fermages, et des terres aux alentours.

Son ambition: restaurer les bâtiments comme cela était fait au 17ème siècle, pour lui redonner ses lettres de noblesses.

Tout est à faire, les compagnons du devoir remonteront les tours, referont à l'identique les «œils de Bœuf», les toitures et les communs seront remontées pierre à pierre.

La tâche sera ardue : 12 ans de travaux !

En 2004, Le château, le porche, les communs sont classés à l'inventaire supplémentaire des monuments Historiques

En 2008, ouvrira le musée automobile de Vernon qui fait la joie des passionnés de voitures anciennes.



ASSOCIATIONS

BRABANT

C'en est une sacrée machine, révolutionnaire à l'époque, désuète de nos jours... Elle a redressé l'échine de plus d'un, qui se donnait dans les champs, dans la sueur, dans la peine.

Sa mécanique bien huilée lui fait jouer en cadence la musique de la terre.

Le monde va trop vite, on oublie le brabant....

A votre tour aujourd'hui de redresser l'échine, de vous donner dans la sueur.

BRABANT rejoue la musique de la terre...



Bertie VION : Violon, chant ; **Stéphane GUIONNET** : Violon, alto, chœur;
Sébastien MOTEAU : Accordéons diatoniques ; **Patrick GRAVAL** : Vielle,

Pour un répertoire de danses traditionnelles des Haut et Bas Poitou : marchoises, rondes, limousines, avant-deux, maraichines, branles..... mais aussi valse, polkas, mazurkas, scottishes (et quelques bourrées à 2 temps d'ailleurs pour l'exotisme)

Pour voir davantage, entendre et suivre l'actualité : <https://www.facebook.com/balpoitou/>

Siège social à Vernon !

ACCA

Président : Yves Genet

05 49 42 66 63

Vice- président : Robert CLÉMENT

Trésorier : Christian MONNET

Secrétaire : Jean-Marie RINAUD

Membres du CA : Jean-Yves BAUDET, Bernard MARTIN, Bruno GROLLEAU, Benoît AUBINEAU, Thierry MARTIN.



FESTIVITES 2022

VIDE GRENIER ANNUEL

Le Dimanche 15 mai 2022, plus de 50 exposants étaient présents malgré la pluie matinale qui a laissé la place au soleil pour le reste de la journée.



De très nombreux visiteurs ont sillonné les allées pour dénicher de bonnes affaires.



LES FOULEES DE VERNON

Après deux années d'absence, les Foulées de Vernon ont accueilli chaleureusement 264 coureurs ce dimanche 19 juin .



Le parcours avait déjà été ouvert par 50 enfants, qui rêvaient d'imiter les adultes.

Les conditions climatiques étaient parfaitement réunies avec une petite averse venue rafraîchir les participants, sans perturber la bonne ambiance du peloton .

Après l'effort tous les coureurs se sont retrouvés dans la convivialité au ravitaillement et ont repris des forces avant d'assister à la remise des récompenses.

Une nouvelle réussite pour la commune et les Chabichous.

FETE NATIONALE

Elle a eu lieu **le samedi 9 juillet**. Plus de 240 personnes ont participé au repas préparé par la table de Vernon. L'apéritif a été servi devant la cave à Juliette. Il a été suivi par le repas à coté de la salle socioculturelle. Le traditionnel Miget a précédé les moules / frites . Puis ont suivi fromage, salade et trio de desserts Tout cela en musique grâce à l' « **Orchestre Calypso** »



Le feu d'artifice a été tiré vers 23h depuis la cour du Château. Nous remercions Mr NYLIN, le propriétaire

Puis la musique est repartie pour terminer la soirée vers 3h.

Nous espérons que cet événement vous a plu. Nous remercions tous ceux qui ont participé à l'organisation de n'importe quelle façon que ce soit.



FESTIVITES 2022

CONCERT FESTIVALLES

L'office de Tourisme des Vallées du Clain vous propose un concert gratuit **Le Vendredi 5 aout 2022** à 19h devant la salle socioculturelle.

Venez écouter le groupe « Les Epines de Mymi Rose ».

Mymi Rose vous plonge dans un univers de vendeuse de roses.

« La rue sa muse » l'accompagne en ballades à travers des textes poétiques emprunts de douceur Angevine et de flâneries ligériennes. Un personnage surprenant plein de joie de vivre et de fantaisie, à découvrir...



LA TABLE DE VERNON VOUS PROPOSE

UN CONCERT GRATUIT

Le Samedi 10 Septembre 2022

LESLEY-ANN DOWNIE CHANTEUSE VOCALISTE

Avec sa voix puissante et mélodieuse, cette chanteuse écossaise reprend les standards de pop, rock et folk par exemple des musiques de Kate Bush, David Bowie, Nancy Sinatra, Ella Fitzgerald et bien d'autres encore.



A PARTIR DE
19H30

LA TABLE DE VERNON
6 Rue du Château
86340 VERNON
Tél : 05.49.54.66.01

ENTREE GRATUITE
SANS RESERVATION

TOUR POITOU CHARENTES

Le Jeudi 25 Aout, le Tour Poitou Charentes passera à Vernon.

Une grande étape qui fera son parcours comme tel: après le départ de Nieuil l'Espoir, les coureurs cyclistes prendront la direction de Nouaillé Maupertuis puis Les Roches Prémaries, La Villedieu du Clain, Gizay, Nieuil l'Espoir, Fleuré, Vernon, Saint Maurice la Clouère, Château Larcher, Aslonnes, Andillé, Marçay, Celles l'Evescault et enfin Vivonne.

Vous souhaitez rejoindre l'équipe des signaleurs ? Contactez la mairie de Vernon !

La circulation et le stationnement seront perturbés ce jour là ! Pensez à prendre vos dispositions.

Réunion des signaleurs : Mercredi 24 Août 2022 19h à la MPT de Chiré-Les-Bois!

CONCOURS DE PETANQUE US VERNON

Vous aimez la pétanque ? Alors réservez votre **samedi 10 septembre 2022**.

L'US Vernon organise son traditionnel concours de pétanque. Il aura lieu au stade de Vernon.

Plus d'informations vous seront communiquées ultérieurement !

PARTENAIRES



Comité de jumelage Région de La Villedieu-du-Clain



Le comité a pour but de favoriser les rencontres entre les habitants de nos 10 communes [**] et ceux des 2 villes jumelles BERNAREGGIO (Italie) et WACHTBERG (Allemagne). Il organise, chaque année, réceptions et déplacements.

Après une interruption de 2 ans liée à la crise sanitaire, le comité de jumelage de la région de la Villedieu du Clain reprend ses activités en 2022 !!!

Du 12 au 15 mai 2022, l'échange scolaire s'est déroulé en **France**. Cette année, seuls les enfants en école élémentaire de Wachtberg (Allemagne), accompagnés par un adulte responsable et de quelques enseignants, ont rencontré leurs homologues français au cœur même des écoles. Une fois de plus, cet échange fut une réussite. Les activités du vendredi proposées aux enfants (escrime, tir à l'arc), aux adultes (visite de la tannerie de Lavausseau le matin, restaurant bien sympathique le midi, et visite du musée du vitrail à Cursay/Vonne dans l'après-midi) ont été vivement appréciées. La soirée festive du samedi soir regroupant nos amis allemands et les familles d'accueil autour d'une animation musicale violon et accordéon, a joyeusement clôturé ce temps d'échange.

Ci-dessous une photo avant le départ dimanche matin de nos amis allemands devant la plaque d'inauguration du jumelage en 1979 à la Villedieu du Clain.

Du 24 juillet au 31 juillet 2022, le camp de jeunes s'installera en **Italie**, il permettra à 17 jeunes (**12 à 15 ans**) de chacun des 3 pays de vivre ensemble pendant une semaine. Ce camp est réalisé avec l'aide fructueuse de L'ARANTELLE. Pour le groupe qui est déjà complet, cela sera encore une expérience de vie européenne forte en souvenirs et en émotions.

Le dernier temps fort 2022 du comité de jumelage s'annonce haut en couleur avec **l'échange tous « âges » du 22 au 25 septembre 2022 en Allemagne**. Pour toutes informations liées à ce voyage, contacter M. Yves TROUILLON (05 49 42 53 57), Mmes Nathalie BAUDET (05 49 59 28 87) ou Marie-Agnès PITEAU (05 49 42 59 36). Attention : date limite des inscriptions 1^{ier} Août, dans la limite des 55 places disponibles dans le bus.

Pour partager la joie qui caractérise chacun des échanges avec nos amis étrangers, il n'est nullement nécessaire de parler l'une ou l'autre langue étrangère pour goûter au plaisir de l'amitié partagée. L'envie de partager et l'ouverture de cœur sont les seules conditions nécessaires pour la réussite d'un échange.

Ce programme est réalisé avec l'aide de la Communauté de Communes des Vallées du Clain, du Conseil départemental de la Vienne, l'Office franco-allemand pour la jeunesse, et de nos 10 communes jumelées. Sa réussite est liée à la participation de la population.

[*] Contact : Président Michel SOREL (jumelage.lavilledieu.clain@gmail.com) ou site Internet : <http://www.jumelagevilledieu.asso.st>

[**] Aslonnes, Dienné, Fleuré, Gizay, Nieuil l'Espoir, Nouaillé-Maupertuis, Roches-Prémarie-Andillé, Smarves, Vernon, La Villedieu-du-Clain.

Nos actions sont organisées avec le soutien de :



PARTENAIRES

Vallées du Clain
Un temps d'avance

Vous ne recevez pas nos imprimés ?

On a besoin de VOUS !

@ Envoyez à communicationvalleesduclain.fr votre :

- Nom
- Prénom
- Adresse postale

☎ 05.49.89.02.89

f [lesvalleesduclain](https://www.lesvalleesduclain.fr)

LA POSTE GROUPE

SUR RENDEZ-VOUS AU :

06.76.77.79.58

Accompagnement individuel
Atelier collectif

UNE CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE
vous accompagne

SERVICE GRATUIT

FACILITER L'USAGE D'INTERNET ET RENDRE ACCESSIBLES LES OUTILS NUMÉRIQUES

Opération soutenue par l'État dans le cadre du dispositif Conseiller numérique France Services - conseiller-numerique.gouv.fr

FRANCE SERVICES **CONSEILLER NUMÉRIQUE France services** **Vallées du Clain**

l'Envol
VOUS REND SERVICE

DATES

Quelles sont les prochaines Dates ?

ENTREPRISES
PARTICULIERS
COLLECTIVITES
ASSOCIATIONS

Besoin de personnels?
En recherche d'emploi?

VENEZ A NOTRE RENCONTRE

Pour tout renseignement 05-49-88-91-29
Information et planning sur :
www.lenvol86.fr/informations/a-m-o-r

365 JOURS/AN
300 LESSIVES
800 BOBOS GUÉRIS
5 000 CALINS
8 000 QUESTIONS

ÊTRE PARENT EST UN DÉFI

Questions de parents
0800 08 22 86
N° gratuit et anonyme

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi : 11h30 - 13h30

Entre **PARENT & ÈSES**
Action soutenue par la Caf de la Vienne

Caaf de la Vienne

Caiff **Metal 786** **Association SOLZPA**

PARTENAIRES

ALSH DE VERNON



**Ce sont mes
vacances d'été**

Accueil de loisirs de Vernon
du 8 juillet au 31 août 2022
Ouvert de 7h30 à 18h30

Contact:

Directrice: Mme DAUGER Claudine
Directrice adjointe: Mme TEISSIER Solange
Téléphone : 05 49 42 07 23
Site internet: www.valleesduclain.fr
Mail: alshvernon@valleesduclain.fr

PARTENAIRES

COLLECT'MOBILE - UN GESTE POUR MA VILLE

Des millions de téléphones dorment dans les tiroirs, il est temps de les réveiller !

Savez-vous que 100 millions de mobiles dorment dans nos tiroirs ? C'est pourquoi l'association des maires de la Vienne et Orange s'associent pour une vaste opération de collecte et recyclage des mobiles.

En participant à « collect'mobile un geste pour ma ville », notre commune souhaite confirmer son engagement dans la protection de l'environnement.

N'attendez plus, chaque geste compte !

Dès aujourd'hui, videz vos tiroirs et venez déposer vos mobiles, tablettes ou accessoires mobiles (chargeurs, oreillettes ...) dans le collecteur de votre commune situé à l'entrée de la mairie .



* Depuis 2010 pour l'ensemble du groupe Opa

**Des millions
de téléphones
dorment au fond
de nos tiroirs
il est temps
de les réveiller.**

Déjà 15 millions d'anciens téléphones ont été recyclés par Orange*. Vous aussi rapportez les vôtres.

Donnons une seconde vie à nos téléphones



bienvivreledigital.fr



L'HISTOIRE DE NOTRE COMMUNE

Il était une fois, un presbytère avec jardin, un champ de foire « le Pré Bertrand », une place publique puis divers aménagements au cours des ans et bientôt une mairie rénovée

Merci à
Mme REMIGÉREAU
Pour cette illustration



Presbytère / Place publique – Vernon – photo 100 906

Ampliation : agrandir la place publique et établir un lavoir
acquisition d'un terrain en remplacement du jardin du presbytère qui a été supprimé

L'ensemble du conseil municipal
vous souhaite un Bel été et surtout
prenez soin de vous !



Bulletin réalisé par Nadège RIGOLET, Anne Marie PETONNET, David CHOLLET, Emilie ANCELIN,
Christine REVERDY et Bertrand HÉRAULT.

Un grand merci à Mélanie et Marie-Laure pour leur aide précieuse et à toutes les personnes ayant
contribué à l'élaboration de ce bulletin.

Bulletin imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique Merci